



CONTACTS UTILES :
 Syndicat Melun : 01 64 41 53 91
 Confédération CGT : www.cgt.fr
 FNME : www.fnme-cgt.fr
 UFICT : www.energiect-cgt.fr
 Site page inactifs : www.inactif.cgt-energies77.fr
 Adresse mail inactifs : retraites@cgt-energies77.fr

EDITO

Ne serions-nous pas en « Burn-out » de l'inaction ? La fatigue a envahi nos corps et nos esprits. Certes rien de comparable avec celle des soignants et des travailleurs de l'ombre applaudis au printemps dernier et si vite oubliés. Mais puisqu'on ne peut rien prévoir ni dans l'espace, ni dans le temps, cette fatigue psychologique s'est installée, renforcée par la mort qui rôde. Même la colère contre la gestion calamiteuse du gouvernement, cette politique du sans rien (sans masques, sans tests, sans vaccins, sans industries pour les produire, sans lits) ne l'atténue pas. Cette lassitude aurait-elle raison de notre résistance et nous cantonnerait-elle à la seule résilience ? Certains l'espèrent, de Macron au grand patronat, nous la redoutons et vous proposons d'en sortir.

Analyser les responsabilités et ne pas les oublier. Quelle que soit l'origine de ce virus, les conséquences de la pandémie ont un visage, les politiques d'austérité menées depuis 40 ans... Ces lits, et leur personnel attaché, supprimés, ces industries délocalisées, la recherche sacrifiée. Des actionnaires qui dansent et un peuple dépourvu quand la bise.... Il serait alors insensé de lui demander de payer la crise sanitaire et sociale... comme une double peine.

Analyser les responsabilités, c'est être au bon endroit, à la croisée des chemins, la direction d'hier à fuir et celle de demain à écrire. Les 60 ans et plus ont beaucoup à apporter dans cette nouvelle orientation... Non pas qu'il faudrait faire comme hier... Bénéficiaires et créateurs de conquêtes sociales, elles et ils en connaissent leur valeur et le prix du combat. Ces conquêtes sociales qu'elles se nomment Sécurité Sociale, service public dans l'industrie et la finance, diminution du temps de travail, meilleure distribution de la valeur créée, moyens dédiés à la parole ouvrière constituent les points d'appui pour l'après. Celles et ceux qui veulent que rien ne change, espèrent que cette pandémie en sonnera le glas. Le monde du travail a tout intérêt à les clamer, les chanter... comme un nouvel air pour une respiration solidaire et salubre.

Jean-Luc MAILLOT
 Michel VANKEIRSBIJCK

FORCE 77

Journal trimestriel du syndicat CGT ENERGIES Seine-&-Marne,
 section syndicale des agents en inactivité et pensionnés.
 16 Bis rue Gatelliet – 77003 MELUN Cedex.

N° 291
 Prix : 0,76 Euros

MELUN PPDC
P4
 LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

AVRIL 2021

PRESSE DISTRIBUEE PAR LA POSTE

Déposé le 8 Avril 2021



Énergie :

8 avril 1946, 75 ans que l'énergie fut nationalisée pour le bien de la Nation.
 Un principe : le progrès économique et le progrès social sont indissociablement mêlés.
 Une leçon à méditer au sortir de la pandémie.

Ce journal est financé par les cotisations des agents en inactivité de service et pensionnés de reversion de la section syndicale CGT d'ENERGIES 77.

Il est édité et imprimé par nos soins.

Numéro CPPAP : 0323 S 07775

Directeur de la Publication : Fabrice DAYNES

Hercule EDF Clamadiou ex GDF ou comment faire disparaître les services publics de l'Énergie en France ?

LES PROJETS

Pour EDF, le projet "Hercule", porté par JB LEVY PDG et Macron, prévoit la scission en trois entités.

La première, EDF bleu, s'occuperait des centrales nucléaires, et resterait une « entreprise publique ».

La deuxième, EDF azur, prendrait en charge les activités hydrauliques, dont les barrages hydroélectriques.

La dernière, EDF vert, serait en revanche cotée en bourse, et veillerait à la distribution d'électricité et aux énergies renouvelables.

L'objectif prétendu : sortir EDF de son endettement en rémunérant mieux ses activités nucléaires. Faut-il rappeler que, par la loi NOME de 2010, l'entreprise EDF doit vendre son électricité nucléaire à un prix fixe de 42 euros par mégawatheure, en dessous de la valeur sur le marché européen, à ses propres concurrents.

Pour ex GDF le projet CLAMADIEU du nom du PDG actuel, viserait à l'éclatement d'ENGiE en 2 entités New ENGIE (cœur de Métiers) et Bright (activités non essentielles) et à la privatisation partielle du transport GRT Gaz ainsi que l'ouverture d'actifs à la privatisation.

Rappelons-nous des propos de Sarkozy certifiant que GDF ne serait jamais privatisé du temps de son passage au ministère des finances et que c'est ce même Sarkozy Président qui a ardemment promu et défendu la loi NOME.

LES CONSEQUENCES

Outre l'augmentation des factures pour tous les usagers c'est la perte de cohérence d'un service public de fourniture de biens essentiels à la vie des citoyens ainsi que la disparition de la péréquation tarifaire sur le territoire français (même tarif pour tous) qui est en cause.

Pour le personnel et les agents actifs et inactifs c'est la disparition programmée de l'entreprise intégrée, du statut de travail commun, des avantages et protection en termes de licenciement qui s'y rattache. Un Retour En Marche arriére de 75 ans à la veille de l'anniversaire de la Nationalisation d'EDF GDF du 8 Avril 1946. Etonnant NON ?

LES RESPONSABLES : L'Europe ou l'Etat Français ?

Comme rappelé, les Gouvernements qui se sont succédé depuis 1946 n'ont jamais désarmé pour tenter de redonner ce bien public à la finance et à en dessaisir le peuple. Pourtant comme le rappelle Jacques PERCEBOIS professeur agrégé d'économie :

« ...La Commission Européenne n'est pas compétente, aux termes des Traités, pour dire si une entreprise doit être publique ou privée, ni d'ailleurs pour dire ce que doit être le mix électrique d'un pays. Ces deux points relèvent de la compétence de chaque État européen. La solution d'une recapitalisation (en plusieurs étapes) d'EDF permettrait de maintenir un pôle

public intégré avec plusieurs composantes : le nucléaire, les réseaux (RTE et Enedis) et l'hydraulique qui méritent une attention particulière du fait des missions multiples remplies par les barrages et de la présence des collectivités locales qui sont des partenaires obligés dans la gestion de l'eau.

Plusieurs alternatives à Hercule sont donc possibles !

*La France a tendance à « sur-transposer » les directives européennes. Les règles du marché s'arrêtent là où commence la volonté politique de l'État en charge de l'intérêt national...
...l'État a les moyens de faire prévaloir l'intérêt national lorsqu'il en a la volonté...
Dans le secteur de l'électricité, le maintien de la souveraineté nationale est ici stratégique. »*

LA CGT à L'OFFENSIVE !

Comme le rappelle Marc FARAUT, Secrétaire adjoint de l'Ufict-CGT :

« Malgré des conditions sanitaires qui isolent les agents, au sein de la CGT est là pour contrer les projets de démantèlement de nos deux groupes EDF et Engie. Le gouvernement imaginait, une fois de plus, passer entre les gouttes et offrir sur un plateau ces biens publics aux appétits financiers : c'était sans compter sur la pugnacité, la force de proposition de la CGT. La CGT est intervenue auprès des citoyens, des élus de la Nation, à la fois pour les mettre en garde mais aussi pour leur apporter une alternative viable, crédible au travers du PPE avec un mix énergétique respectant les usagers, la transition écologique et un vrai service public de l'énergie.

Désormais, le gouvernement a face à lui un front syndical et politique, de gauche comme de droite. Ses certitudes sont bousculées par la mobilisation des salariés et par la prise de conscience des citoyens qui en payent déjà lourdement les conséquences.

Le mouvement syndical est en train de gagner la bataille des idées. Ce n'est donc pas le moment de lâcher la pression... ».

La CGT Energies 77 continuera sans relâche à combattre avec vous les tentatives de destruction de nos entreprises. Elle vous invite à signer la pétition pour une énergie publique : <https://energie-publique.fr>

JJ TEILLET

CSM-R SOLIMUT : du nouveau, du mieux pour moins cher

L'année 2021 sera la seconde année sans augmentation de cotisations et verra sur propositions de la CGT des améliorations importantes au 1^{er} janvier.

- **Intégration de l'option « Sécurité » de Solimut dans le contrat CSM/R** soit 120 000 bénéficiaires qui voient la prise en charge s'améliorer sans un euro de plus. Cette intégration entraîne la suppression de la cotisation Sécurité pour 4 000 souscripteurs, soit un gain allant de 7 à 12 euros par mois (isolé ou famille).
- **Baisse de cotisation de l'Option « Confiance »** pour plus de 12 000 souscripteurs suite à l'amélioration des prestations du contrat CSM-R soit une économie de 6 à 12 euros (isolé et famille).
- **Réduction de 25% des tarifs lors de la première adhésion à CSM-R Solimut.** Pour les revenus maximum, une cotisation à 28,46 euros au lieu de 30 euros CSM-EVIN. Une fidélisation qui profite à tous en consolidant et assurant l'équilibre démographique du contrat CSM-R.

Le contrat groupe CCAS/CSM-R géré par Solimut est la mutuelle référente pour les électriciens et gaziers, des garanties améliorées, un tarif socialisé en fonction des revenus et non des conditions d'âges. Vous n'êtes pas encore adhérent à CSM-R ? Depuis, le 1^{er} décembre 2020, vous pouvez changer de sur-complémentaire et d'options sans délai de prévenance à partir d'un an de contrat. N'hésitez pas à rejoindre les 120 000 collègues inactifs qui ont rejoint CSM-R.

ÉLECTION CAMIEG : RENFORÇONS LE BESOIN DE PROTECTION SOCIALE

La Caisse d'Assurance Maladie des IEG (CAMIEG), c'est un peu votre bébé et le nôtre aussi. Issue d'une volonté commune de conserver aux électriciens et gaziers un régime spécial d'assurance maladie et maternité, cette caisse gère votre couverture maladie et concoure par des actions à la promotion, l'éducation, l'information et la prévention de la santé.

Alors que depuis des dizaines d'années, les différents gouvernements ont empêché le renouvellement des administrateurs salariés par vote, l'article 23 de votre statut confère à la branche professionnelle des IEG l'organisation de l'élection des membres du conseil d'administration. 25 titulaires et autant de suppléants élus pour six ans.

Faciliter le vote, une première bataille remportée.

Alors que selon les sources de la CNIIEG (Caisse de retraite), 25% des pensionnés n'ont pas d'adresse mail, les employeurs, la CFDT et la CFE-CGC entendaient imposer le seul vote électronique écartant de ce fait un grand nombre d'entre vous, souvent les plus âgés. Le prétexte fallacieux : le coût du vote, soit 2 euros par affilié. Pour la CGT, il était inconcevable, discriminatoire qu'une partie des retraités soient privés de leur droit de vote. Après bien des interventions, la CGT a obtenu gain de cause sur le maintien du vote par correspondance. Prenant en compte le nombre croissant de retraités connectés, la CGT a convenu qu'un courrier soit adressé aux retraités disposant d'une adresse mail pour leur demander s'ils souhaitent opter pour le seul vote électronique, renonçant au vote par correspondance. La CGT souhaite que vous privilégiez le vote par correspondance non par archaïsme mais, au regard des volontés de sa remise en cause, pour le pérenniser et respecter ainsi l'égalité des retraités devant le vote.

Plus que jamais, besoin de protection sociale.

Ce que chacun subit en matière sanitaire depuis une année rappelle la nécessité de faire de la santé un bien commun. D'ailleurs, le drame pandémique est encore accentué dans les pays où la population n'a pas accès ou un accès très inégalitaire à la santé. Alors qu'une nouvelle preuve est faite du bien-fondé de notre Sécurité Sociale, derrière les paroles apaisantes de circonstance, le gouvernement entend poursuivre son œuvre destructrice. Il a poursuivi les fermetures de lits dans les hôpitaux, pris aucune mesure anticipatrice pour que notre pays retrouve une indépendance en matière de médicament, continue de serrer la vis à la recherche, ne compense pas les ressources manquantes à la Sécurité Sociale conséquences des exonérations consenties aux entreprises.

Vous le savez, la CGT était aux côtés d'Ambroise CROIZAT quand il créa la Sécurité Sociale. Elle est depuis présente dans tous les combats pour maintenir et améliorer la couverture maladie, la politique familiale. Avec cette pandémie, chacun de nous est confronté à des enjeux inédits en matière de santé. Nous ne pouvons les aborder individuellement en France comme dans le monde. Sortir la santé de la marchandisation de l'économie, en faire un bien commun donc public, renforcer les solidarités, donner les ressources nécessaires à la Sécurité Sociale, c'est le sens de l'histoire... c'est aussi le sens du vote CGT aux élections CAMIEG.

Le collectif.

DATES A RETENIR

Élection du 1^{er} au 11 juin pour le vote par correspondance.

Élection du 21 juin à 8 heures au 24 juin à 12 heures pour le vote électronique.

D'ici ces dates, chacun recevra un courrier de modalités de vote.